

Décision 02-D-68 du 14 novembre 2002

relative à des pratiques mises en œuvre sur
le secteur des tuyaux de gaz flexibles

Posted on: 06 janvier 2003 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Tubiflex, PB Tub et Dipra

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

Boa AG, Gazinox et GDF

Lire

le texte intégral de la décision

61.88 Ko